

CONSEIL MUNICIPAL du 4 septembre 2017

Présents	DALLET Jacky, CHACUN Loïc, BRETIN Véronique, GUERY Francis, SOULARD Catherine, BRETAUD Michel, ROCHEREAU Chantal, MICHENAUD Bénédicte, FONTENY Jean-Yves, COLONNIER Richard, BULTEAU Catherine, VINET Laurent, FONTENY Natacha, DAHERON Wilfried, VRIGNAUD Catherine, CHAPLEAU Francky, CARTEAU Anthony, BELZ Laure
Absents excusés	GILBERT Mélina avec pouvoir à Francis GUERY Arrivée de Laurent VINET à 20H17 et de Bénédicte MICHENAUD à 20H55
Secrétaire de séance	Catherine BULTEAU
Date de convocation	30 août 2017
Compte-rendu de séance	du 3 juillet 2017 approuvé à l'unanimité des membres présents

Finances – Administration Générale - Personnel

Rapport sur l'eau 2016

44-2017

Le Conseil approuve le rapport d'exploitation présenté par Vendée Eau sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour la gestion 2016.

Révision des statuts au 1^{er} janvier 2018 et dissolution des SIAEP

45-2017

Par anticipation, au 1^{er} janvier 2018, les EPCI à fiscalité propre délèguent la compétence eau potable à Vendée Eau et désigneront leurs délégués au Comité Syndical de Vendée Eau. Des représentants des Communes seront également nommés pour former des Conseil Locaux. Cette évolution vise à préserver une organisation de l'eau solidaire et mutualisée.

- Vendée Eau a délibéré le 16 mars 2017 sur son projet de statuts révisés au 1^{er} janvier 2018 permettant d'accueillir les Communautés de Communes et d'Agglo qui prendront la compétence optionnelle « eau » à cette date.

- Le SIAEP des Deux Maines a approuvé le 20 mars 2017 le transfert de la compétence « production d'eau potable » à Vendée Eau au 31 décembre 2017 et la dissolution du SIAEP.

- La Communauté de Communes a délibéré le 5 juillet 2017 sur la prise de compétence « eau ».

Au vu de l'ensemble de ces éléments le Conseil Municipal approuve le transfert de la compétence « production d'eau potable » du SIAEP des Deux Maines à Vendée Eau et la dissolution du SIAEP au 31 décembre 2017.

Arrivée de Laurent VINET : 20h17

Communauté de Communes du Pays de St-Fulgent – les Essarts (approbation des statuts)

46-2017

Suite à la fusion au 1^{er} janvier 2017 le conseil communautaire a approuvé, dans sa séance du 5 juillet 2017, ses nouveaux statuts. Chaque conseil municipal du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent/les Essarts devant se prononcer, le Conseil approuve à l'unanimité ces nouveaux statuts.

Bornage propriété Consorts MORAND - la Milonnière

47-2017

Le 22 août dernier, à l'occasion du bornage des terrains des consorts MORAND à la Milonnière, un alignement de leur propriété a été réalisé au profit du domaine public, de manière à améliorer la sortie sur la voie communale.

Le conseil approuve l'acquisition de la pointe concernée au prix de 0.23 € le m² (prix du terrain de voirie) et charge Monsieur le Maire de mener à bien cette acquisition.

Modification budgétaire n° 2 – budget général

48-2017

Le conseil approuve la modification budgétaire ci-dessous :

Chapitre/OP	Section	Compte et libellé	Montant
50	Dépenses d'investissement	2112 – Acquisition de terrains voirie	+ 2 000 €
Ch 020	Dépenses d'investissement	020 – Dépenses imprévues en investissement	- 2 000 €

CNP (Contrat Groupe des risques statutaires)

49-2017

Le Conseil donne son accord pour adhérer au contrat groupe des risques statutaires avec CNP assurances et le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vendée, à partir du 1^{er} janvier 2018 et pour une durée de 4 ans, selon les modalités ci-dessous :

Agents titulaires ou stagiaires affiliés à la CNRACL			
Taux	Franchises	Garanties couvertes par le contrat	
5.05%	Sans franchise sauf maladie ordinaire 15 jours fermes par arrêt	Maladie ordinaire, maternité, décès, accident de travail et maladie professionnelle, longue maladie, maladie de longue durée	
Option : Moitié des charges patronales (soit un taux de 25% de la masse salariale déclarée lors l'appel de prime)			
Agents titulaires ou stagiaires affiliés à l'IRCANTEC			
1.05%	Sans franchise sauf maladie ordinaire 15 jours fermes par arrêt	Maladie ordinaire, maternité, décès, accident de travail et maladie professionnelle, longue maladie, maladie de longue durée	

Voirie (Aménagement village du Coin : planning, poteau d'incendie)

Entreprise	Travaux	Période
POISSONNET /VEOLIA	Renouvellement de la canalisation d'eau potable/ Reprise des branchements	28 août à fin septembre
CHARPENTIER TP	Travaux d'aménagement de la voirie	Octobre jusqu'à mi-novembre

Le poteau d'incendie dans le village étant hors d'usage, le conseil décide de profiter de ces travaux pour le remplacer.

Voirie : Point sur les travaux de voirie 2017

Les travaux de curage sont terminés. Les travaux de réfection et de point à temps seront réalisés si le temps le permet avant le 15 septembre.

Assainissement (mise en séparatif du bourg)

Suite à la rencontre avec la SICAA du 13 juillet dernier :

- un nettoyage des réseaux concernés et des inspections télévisées ont été réalisés fin juillet par la société SARP Ouest.
- un levé topo a été réalisé par la SICAA fin juillet
- des enquêtes ont été lancées auprès des riverains concernés avec restitution pour le 31 juillet 2017. Ces enquêtes sont en cours d'étude.

Une rencontre est prévue avec la SICAA le mercredi 6 septembre à 17H30.

Demande abri bus village de la Bergeonnière

A la séance d'avril le conseil a fixé quelques règles pour la mise en place d'abri bus dans les villages (5 élèves minimum, 450 € de prise en charge maximum par la commune du coût des matériaux sur présentation d'un devis, réalisation faite par les parents des enfants du village demandeur et entretien assuré par les parents des élèves, etc...).

Les parents du village de la Bergeonnière venant de nous solliciter pour qu'un abri soit installé dans le village, le conseil donne une suite favorable à leur demande dans la limite du respect des règles mises en place.

Restaurant scolaire (désordres – assurance dommages-ouvrage)

Dans le cadre de l'assurance « dommages ouvrage » l'entreprise JULIOT a réalisé des tests courant aout afin de vérifier l'isolement des matériels de chauffage. La seule anomalie détectée pour l'instant concernerait deux chauffages.

Eglise (croix de procession – extrait mail du 12 juillet de Mr BOUREAU – Conservateur des antiquités et objets d'art de Vendée)

La croix de procession a été réalisée vers 1623 par l'orfèvre nantais, Pierre Sevin. Elle est classée au titre des monuments historiques depuis 1983 et fait partie des œuvres les plus remarquables de l'orfèvrerie religieuse de notre département. A ce titre le conservateur souhaiterait qu'elle soit déposée et exposée dans le trésor de la cathédrale de Luçon ou les conditions de sécurité et de conservation seront en adéquation avec la valeur historique de cet objet, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui au sein de notre église.

L'avis de l'équipe paroissiale a été demandé. Sans dispositif de protection et compte-tenu de son classement au titre des monuments historiques cette dernière a donné son accord sous réserve qu'une croix de remplacement soit fournie, qu'une mention particulière relative à la donation par la paroisse de St-André soit portée lors de son exposition à la cathédrale et qu'un panneau (photo, origines, lieu de son exposition à la cathédrale) soit installé dans l'église de St-André.

Le conseil suit l'avis de l'équipe paroissiale et donne son accord pour que la croix de procession soit transférée à la cathédrale de Luçon.

Arrivée de Bénédicte MICHENAUD à 20H55

Urbanisme (Dossiers déposés en juillet/aout, Certificat d'urbanisme en cours)

Demandeur		Projet	Adresse
Coopérative Vendéenne du Logement	PC	Construction d'une maison d'habitation	2, les Coccinelles
LOIRE Samuel et SAUSSEREAU Sabrina	PC	Construction d'une maison d'habitation	La Brossière
RAVELEAU Sébastien / AIRIEAU Pauline	PC	Construction d'une maison d'habitation	Le Coin
BRETIN Louis-Marie	PC	Construction d'une maison d'habitation	15, les Coccinelles
BONNAUD Medhi	PC	Construction d'une maison d'habitation	20, les Coccinelles
DAVID Jean-Luc	DP	Construction d'une clôture	102, les Noues
CHARPENTIER Marcel	DP	Construction d'un préau	8, rue du Ruisseau
BRETIN Maxime	DP	Construction d'un mur de clôture	12 bis, rue du Ruisseau
ROBIN Henri	DP	Changement des volets	41, rue de la Croix Charette
MELOT Laurent	DP	Construction d'un abri de terrasse	Rue de la Poirière
GOURRAUD André	DP	Construction d'une véranda	7, allée des Camélias
GUICHETEAU Dominique	DP	Rénovation toiture	9, la Brossière

FONTENEAU Patrice	CU	Construction d'une maison d'habitation	Le Coin
PILARD Alain	CU	Construction d'une maison d'habitation	Le Coin

CU FONTENEAU Gustave pour construction d'habitations sur les parcelles ZA 261, 279, 275, 276 et 230 au Coin et CU pour construction d'habitation sur la parcelle ZA 269 appartenant à Monsieur PILARD Alain : Terrains situés en zone UH du PLU. Les demandes ont été transmises au service instructeur.

PLUI (STECAL du Coin, identification des granges, planning des réunions)

Etude de secteur de taille et de capacité d'accueil limité ou STECAL sur le village du Coin (11 maisons estimées) : Le conseil émet un avis défavorable à la mise en place d'un STECAL sur le village du Coin, se potentiel étant pris en compte dans les possibilités de construire sur les 10 prochaines années et venant réduire la surface qui sera zonée « en extension » dans notre périmètre urbain.

Etude du changement de destination des granges et bâtiments anciens en pierre : Après étude, une quinzaine de bâti sont concernés sur le territoire. Les propriétaires concernés vont être interrogés au préalable sur leur volonté ou non du changement de destination.

Planning : Réunion publique PADD le 17/10/2017 - 18h30 - ST FULGENT, rencontre avec la Commune le 14/02/2018 à 14 heures.

SYDEV (renforcement BT à la Bonnière, effacement des réseaux Coudray)

Renforcement du réseau basse-tension à la Bonnière : Le conseil décide de profiter du renforcement du réseau électrique au niveau du secteur de la Bonnière pour prendre en charge la mise en souterrain du réseau téléphonique de la portion concernée, l'estimation de la participation communale se situant autour de 11 000 €.

Monsieur Loïc CHACUN quitte la salle pour ce sujet.

Effacement des réseaux sur le Coudray (hors les 5 poteaux à la sortie du bourg) suite à la demande des consorts Soulard : Pour mémoire la prise en charge par le SYDEV est de 70 % pour l'électrique et 35 % pour les télécom ce qui porte notre participation à 44 264 € HT.

Les Consorts SOULARD ont fait chiffrer à ENEDIS le déplacement du poteau électrique qui serait à leur charge si la Commune ne réalise pas l'effacement : 7 568.43 € HT sachant qu'il y a 2 046 € HT de frais administratifs et de mise en chantier qui n'ont pas lieu d'être si le chantier est réalisé dans le cadre de l'effacement des réseaux par le SYDEV.

Montage financier et juridique de l'opération possible :

- Effacement des réseaux : Convention entre le SYDEV et la Commune qui prend en charge la totalité des travaux, en l'occurrence l'estimation provisoire d'un montant de 44 264 € H.T.
- Reversement à la collectivité par les Consorts SOULARD par le biais d'une offre de concours du montant à définir nécessaire au déplacement du poteau. Cette offre de concours fera l'objet d'une convention entre les Consorts SOULARD et la collectivité.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments ci-dessus :

- propose une participation des consorts SOULARD de 5 522 € représentant les frais nécessaires au déplacement du poteau (7 568 € - 2 046 € représentant les frais administratifs et de mise en chantier).
- et si l'offre de concours ci-dessus est acceptée par les Consorts SOULARD, décide de réaliser l'effacement des réseaux sur le Coudray, travaux qui permettront de mettre fin à une phase de travaux engagée sur ce secteur dans ce domaine depuis plus d'une dizaine d'année.

Monsieur Loïc CHACUN réintègre la salle après ce sujet.

Compte-rendu commission du 4 juillet :

- Présentation du futur projet de zone économique de la Javelière – Pont Girouard.
- Visite du Foyer des jeunes afin d'envisager une réflexion sur une délimitation entre le foyer et les logements appartenant à la Communauté de Communes.
- Présentation du projet de plantations 2017 et de l'étude réalisée par Teddy sur la plantation mécanisée de bulbes pour 2018.

Sports – Loisirs – Culture - Communication

Mardi 12 septembre	Commission bulletin à 19H30
Lundi 18 septembre	Présentation du mémento de sécurité des salles aux associations à 18H30
Mercredi 27 septembre	Commission pour préparer les vœux
Vendredi 6 octobre	Repas du conseil

Action Sociale

Effectif de rentrée de l'école : 231 élèves répartis sur 9 classes

Jeudi 14 septembre 2017	Réunion de commission à 19H30 (étude du rapport ABS)
Mercredi 20 septembre 2017	Portes ouvertes école de sports de 10H à 12 H

Questions diverses

Compte-rendu des commissions intercommunales

9 et 10 septembre 2017	Portes ouvertes AQUA°BULLES de 9H30 à 12H30 et de 14H à 18H
20 septembre 2017	Inauguration du centre aquatique AQUA°BULLES à 18 heures

Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation

Date	Objet	Tiers	Montant H.T
19/07/2017	Relevé topo rue de la Madone et rue Croix Charette	SICAA Etudes	830.00 €
19/07/2017	Curage et inspection télévisée du réseau unitaire	SARP Ouest	1 645.00 €
24/07/2017	Remplacement volet bar du foot	BROCHARD	405.00 €
25/07/2017	Signalétique	LACROIX	2 633.37 €
25/07/2017	Diagnostic amiante et HAP sur enrobés – RD 11 – centre bourg	AGIR Laboratoire	440.00 €
11/08/2017	Armoire froide restaurant scolaire	Froid Vendéen	1 582.52 €
10/07/2017	Attribution concession cimetière carré 2 – tombe 159	Famille Moreau Yves	
10/07/2017	Attribution concession cimetière carré 2 – tombe 71	Famille Cousseau Paul	
19/07/2017	Renonciation à acquérir parcelles YP 53 et 61 – la Bergeonnière	Consorts MEUNIER	
21/07/2017	Renonciation à acquérir parcelles AC 436, 434 et ZN 279 – la Brossière	BROSSARD J.Frédéric	
11/08/2017	Attribution concession cimetière carré 1 – tombe 180	Famille Gaborieau Maurice	
18/08/2017	Renonciation à acquérir parcelle AB 854 – la Milonnière	Consorts MORAND	

Calendrier des réunions de conseil à 20 heures

9 octobre 2017	6 novembre 2017	11 décembre 2017
15 janvier 2018	12 février 2018	12 mars 2018
16 avril 2018	14 mai 2018	11 juin 2018
9 juillet 2018	10 septembre 2018	8 octobre 2018
5 ou 12 novembre 2018	10 ou 17 décembre 2018	

Laure BELZ :

- pose la question sur l'interdiction de stationnement mise en place le long du cimetière, sortie de la rue de la Paix. *Réponse* : Ce carrefour est très dangereux pour la sortie de la rue de la Paix lorsqu'il y a des voitures de stationner. Elle signale que le stationnement est très gênant le long de la rue de la Madone sur la partie jouxtant l'église lorsqu'il y a des messes.

- s'il est possible de demander aux habitants de mettre leur numéro sur leur mur, leur maison, leur boîte aux lettres ce qui faciliterait la distribution du courrier de la Poste suite à la nouvelle restructuration.

Levée de séance : 22 H

<p>A Saint-André-Goule-d'Oie, le 8 septembre 2017 Le Maire : J.DALLET</p> 	<p>Le Secrétaire de Séance, Catherine BULTEAU</p> 
---	--